C.P.T.S.M.

Club de Plongée de Trouville-Sous-Mer

Site: www.club-plongee-trouville.fr

Fiche encadrant(e) d'inscription saison 2021/2022

N° de licence : Niveau de plongée :	
M Mme - Mlle : Nom : Prénom :	
Numéro : Adresse :	
Ville : Code postal :	
Date de naissance : Adresse mail :	
Tél. domicile : Tél. portable :	
TIV : oui 🗌 - non 🗌 RIFAP oui 🖺 - non 🖺 Permis bateau : côtier 🗒 - hauturier 🗒	
(Pour les nouveaux membres, le cas échéant, joindre une copie du brevet.)	
En cas d'urgence : Nom: Tél Tél	
 Pièces à fournir en totalité avec le dossier d'inscription La présente fiche dûment complétée et signée au verso par vous-même ou votre représentant léga vous avez moins de 18 ans. Un certificat médical modèle fédéral obligatoire (tout médecin / médecin fédéral) selon votre condition indiquée sur le tableau disponible sur le site www.club-plongee-trouville.fr, datant de moins de 120 jours. 4 timbres autocollants au tarif lettre en vigueur 1 photo d'identité (première inscription). Le règlement de la cotisation annuelle, de la licence, et de l'assurance complémentaire, facultative mais conseillée. Chèque à l'ordre de C.P.T.S.M ou par virement : Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement. RIB : 30002 05934 0000070849K 62 - BIC/SWIFT CRLYFRPP au nom de : CPTSM 	∣ si
Honorabilité - Licence	
Au moment de la prise de licence, l'honorabilité de l'encadrant va être vérifiée par les services de l'éta	t.
L'encadrant(e) qui ne souhaite pas se soumettre à cette obligation ne peut plus encadrer.	
Les éléments à renseigner pour la licence sont les suivants : M - F : Nom de naissance :	
Pour la personne née à l'étranger :	
Nom du père :Prénom du père :	

Pour des raisons d'assurance, les adhérents qui ne sont pas à jour <u>de leur licence et cotisation</u> 15 jours après leur inscription ne pourront être admis.

Nom de la mère : Prénom de la mère :

Tarifs et horaires pour la saison 2021/2022

SECTIONS	COTISATIONS	HORAIRES
Plongée adulte	162 € + licence	Mardi soir de :
(>14 ans)	Pour le 1 ^{iere} membre	20h à 21h30
Cette option donne accès à la section	87 € + licence	Pas d'entraînement les jours fériés
Nage avec palmes	Pour le 2 ^{ieme} membre	Dimanche matin de :
	62 € + licence	9h à 10h30 Pas d'entraînement les jours fériés
	Pour les suivants	r as a entramement les jours leries
Plongée enfant	73 € + licence	
(10 à 14 ans)	Pour le 1 ^{iere} membre	Se renseigner au club
Cette option donne accès à la section	43 € + licence	Pas d'entraînement les jours fériés
Nage avec palmes	Pour les suivants	
Nage avec palmes	97 € + licence	Mardi soir de : 19h à 20h30
Cette option ne donne pas accès aux	Pour le 1 ^{iere} membre	Jeudi soir de : 20h à 21h
autres sections.	67 € + licence	Dimanche matin de :
	Pour les suivants	9h à 10h30
		Pas d'entraînement les jours fériés

Licences F.F.E.S.S.M. et carte d'identité fédérale		
Licence adulte (plus de 16 ans)	42 €	
Licence jeune (de 12 à 16 ans)	27 €	
Licence enfant (moins de 12 ans)	14 €	

Assurances fédérales facultatives		
Assurance loisir 1	20 €	
Assurance loisir 2	25 €	
Assurance loisir 3	42 €	
D'autres assurances sont proposées,		
n'hésitez pas à vous renseigner		

La cotisation :	€
La licence :	€
L'assurance loisir 1 - 2 - 3	: €
	Total :€

La cotisation "plongée adulte" du C.P.T.S.M. donne droit :

- 1. A être membre actif du C.P.T.S.M.
- 2. A l'accès gratuit à la piscine de Trouville strictement pendant les activités du club, avec encadrement obligatoire.
- 3. A un encadrement assuré par des moniteurs diplômés par la F.F.E.S.S.M. ou par l'État.
- 4. A la possibilité de participer au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, technique, biologie, matériel, photos, ...
- 5. Ala possibilité de préparer et de se présenter aux brevets fédéraux : niveaux I, II, III au sein du Club, (préparation des autres brevets au niveau départemental et régional en stages).
- 6. A l'utilisation du matériel mis à disposition par le club pendant les séances ou les sorties.
- 7. Aux plongées prévues et organisées par le Club.
- 8. A l'accès à la piscine de Trouville à tarif préférentiel pendant certains créneaux horaires sur présentation de la carte. (Se renseigner au local du Club ou à la piscine)

Reste à votre charge :

- Votre petit équipement personnel : palmes, masque, tuba, ceinture, ...
- Les suppléments inhérents aux plongées et sorties : transport, hébergement, gonflage, restauration, ...
- Les fournitures indispensables : carnet de plongées, passeport de plongée, livret pédagogique...
- L'obligation morale d'accepter les termes de la Charte du C.P.T.S.M. (consultable au local du Club).

Fait à :
Le:
Signature attestant que vous avez lu et que vous acceptez les termes de la charte

Subaquatiquement vôtre Le Bureau du C.P.T.S.M.